



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 12 DECEMBRE 2024

Le jeudi 12 décembre 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 5 décembre 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
54	9	12	4

**Présents** : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BOURGEOIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. CALLAMAND (suppléant de M. DUPARCHY), M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUPONT Noël, Mme EMIN, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. JACQUET (suppléant de M. RAVOT), M. JUILLARD, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, Mme LIEVIN, M. MILLET, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, Mme SERPOL (suppléante de M. MARTINAND), Mme SERRE, M. TORRION.

**Excusés** : M. PERRAUD, Mme ANTUNES, M. ARMETTA, M. DUPONT Jean-François, M. GUILLET, M. GUINET, M. ISSARTEL, M. MATHIEU, Mme PITTI.

**Absents** : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. de LEMPS, M. FOUILLAND, M. KAYGISIZ, Mme MANDUCHER, M. MARTINEZ, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN, M. TOURNIER-BILLON, M. VAILLOUD.

**Pouvoirs** : Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), M. DUFOUR (pouvoir à M. DEGUERRY), Mme FLORE (pouvoir à M. CRACCHIOLO), Mme VOLAN (pouvoir à Noël DUPONT).

=====  
Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Marie-Josèphe LEVILLAIN, Secrétaire de séance.

## Convention de prestations de services pour la gestion des chats errants

**Rapporteur : M. THOMASSET**

La prolifération des chats errants est une problématique importante à juguler pour la tranquillité et la salubrité publique, dans la mesure où un couple peut engendrer jusqu'à 20 000 chats, en moins de quatre ans.

Face à leur prolifération et l'inadaptation de ces animaux à l'adoption et la pression exercée sur les refuges animaliers, il est proposé de prendre les mesures nécessaires pour la régulation des populations, visant à identifier et stériliser tous les chats en état de divagation, au sens légal, puis de les relâcher dans leur milieu d'origine.

Cette compétence incombe aux Maires. Toutefois, dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'Etat, Haut- Bugey Agglomération a porté une candidature pour l'ensemble des communes, dont elle a été lauréate. La campagne prévoit le financement d'acquisition de matériels de capture et de prise en charge des frais d'identification et de stérilisation, entre les mois de janvier et juin 2025, jusqu'à 400 chats.

Par conséquent, il est proposé aux communes que ces dernières se chargent de la capture et du transport de l'animal chez un vétérinaire, puis de les relâcher dans leur milieu.

Les frais vétérinaires seront directement pris en charge par HBA auprès du vétérinaire.

La présente convention de prestation de service entre la commune et l'agglomération détermine les modalités financières et administratives de la mission.

Le Conseil d'agglomération,

Par 57 voix pour, 1 voix contre de M. BOURGEGAIS,

- **APPROUVE** les modalités de la convention de prestations de services pour la gestion des chats errants avec les communes inscrites dans le dispositif, pour une durée de 6 mois, entre les mois de janvier et juin 2025.

- **AUTORISE** le Président à signer les conventions.

Fait à Oyonnax, le 13 décembre 2024.



Le Président,

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Convention de prestations de services pour la gestion des chats errants.

.....

Date de décision: 12/12/2024

Date de réception de l'accusé 17/12/2024  
de réception :

.....

Numéro de l'acte : 121224\_2024165

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20241212-121224\_2024165-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .2

Domaines de competences par themes  
Aide sociale

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....

Nom du fichier : 9-Conv-gestion-chat-errant.pdf ( 99\_DE-001-200042935-20241212-121224\_2024165-DE-1-1\_1.pdf )

Annexe : POINT N°9.pdf ( 21\_RP-001-200042935-20241212-121224\_2024165-DE-1-1\_2.pdf )

convention de prestations de services pour la gestion de chats errants.